

MESSIEURS,

SI de toutes les fonctions de la Royauté, la plus importante & la plus noble est de rendre la justice, quel respect & quelle veneration ne sont pas dûes à ceux entre les mains desquels le Prince dépose cette Autorité? Il y a un Contract naturel entre le Souverain & ses Sujets. Les Sujets promettent l'Obéissance, le Souverain promet la Justice: devoirs réciproques, devoirs essentiels, & dont le mutuel accomplissement est la base de l'ordre public, & la tranquillité de l'Etat. Le peuple remplit par lui-même le devoir de l'obéissance; mais le Prince peut-il par lui-même remplir dans toute son étendue l'obligation qu'il a contractée de rendre la justice à son peuple; non sans doute? il a été nécessaire qu'il établît des Tribunaux dépositaires de sa puissance suprême, pour l'acquiescer de cette dette envers ses Sujets. Quelle gloire donc, Messieurs, d'être associé dans des fonctions si augustes à une Compagnie qui brille, pour ainsi dire, de la splendeur de la Royauté, & quelle honneur réjaillit sur moi dans ce jour, où vous voulez bien me recevoir pour un de vos Confreres? Le sacré caractère dont je suis revêtu en tire un nouvel éclat, & je me sens plus animé à faire entendre aux peuples que la Providence a commis à mes soins, qu'ils doivent vous être soumis, plus encore par les Loix de la conscience, que par la crainte de cette Epée vengeresse que le Prince vous a confiée.

Que ne puis-je, Messieurs, vous exprimer dignement la joye & la reconnaissance dont je suis pénétré? Je commence dès ce jour à participer aux différentes vertus que chacun de vous fait paroître: j'acquies un droit de propriété sur votre science,